

## Procès Verbal n° 7 du Conseil d'Administration du 17 octobre 2014

*Présents:* Collignon Dominique, De Nolf Dominique, Gullo Rosalia, Leroy Jean-Jacques, Makukatin Freddy, Perniaux Véronique

Début: 11h00

### 0. Lecture et approbation du PV 6

PV approuvé à l'unanimité.

### 1. Cas VDB

Le Président expose la situation. Il n'y a plus aucune nouvelle de l'avocat ce qui laisse penser que le dossier est clos.  
Le Comité décide de proposer sa démission aux membres lors de la prochaine Assemblée Générale.

### 2. Rapport financier – V. Perniaux

La trésorière fait rapport de l'état des comptes. La situation est bonne et aucun paiement n'est en attente.  
Elle signale que la facture de l'assurance est arrivée mais que le montant semble excessif. Elle contacte le courtier pour avoir quelques explications à ce sujet.  
La trésorière informe que finalement elle a accès aux comptes de la coupole et qu'elle reçoit les demandes de paiements.  
Étant donné le montant en compte, le Président propose que chacun des membres réfléchisse sur les actions qui pourraient être faites pour l'utiliser d'une manière efficace.

### 3. Situation formations – D. Denolf

La formation niveau 1 s'est bien passée. Les 9 candidats qui ont passé l'examen ont réussi. Le certificat leur sera remis contre paiement de 50 euros.  
Il est proposé de remettre ces certificats le jour de la remise des prix. Cela permettra aux membres de faire connaissance avec les nouveaux formateurs.  
Dominique propose la création d'une licence annuelle. Ne pourraient donner des formations que les titulaires d'une telle licence.  
Il propose également la création d'une commission composée avec les formateurs ayant obtenu leur certificat.  
La prochaine session de formation niveau 1 devrait être organisée très rapidement.  
En ce qui concerne le niveau 2, tout est prêt. Il faudrait prévoir des dates.  
Pour le niveau 3, c'est en cours de préparation.

#### 4. Arbitrage – F. Makukatin

F. Makukatin a déjà réuni une bonne partie des documents nécessaires à la formation des arbitres.

Il a également contacté les fédérations françaises, italienne et la WTB pour obtenir leur règlement sportif. Il les a comparé avec le nôtre et juge qu'il est nécessaire d'y apporter quelques modifications de manière à être conformes aux réglementations européennes.

Il propose également qu'un référant soit nommé dans chaque club.

Il a pu constater que beaucoup de membres ne connaissent pas le règlement et qu'il serait souhaitable de les pousser à s'informer.

Il propose de poster des vidéos explicatives sur Facebook afin que chacun puisse les consulter et apprendre d'une manière ludique.

#### 5. Demandes FSBB (coupole)

D. Collignon a rencontré M. Baufays.

Ce dernier propose la création d'une commission de réflexion sur l'avenir du bowling.

Il demande que 2 ou 3 membres de la FSBB soit nommés dans cette commission.

Il propose également de nommer une personne de contact dans chaque aile pour réceptionner les plaintes pour les comportements illicites.

Un appel à candidatures sera fait sur Facebook.

Certains points manquaient et ils ont été rajoutés.

#### 6. Vétérans

Le Président a fait le compte rendu de la réunion qui a été organisée en septembre. Tout s'est bien passé et des réponses ont été apportées aux questions posées.

Il a été décidé que la FSBB chapeauterait l'organisation de l'ESBC et qu'un membre serait nommé dans chaque aile.

Pour l'aile francophone, c'est D. Brosens qui a été nommé.

#### 7. Championnat de l'aile

Les inscriptions sont ouvertes depuis quelques jours et le nombre d'inscrits augmente d'une manière très positive.

Les responsables dans les différents centres doivent maintenant être choisis.

F. Makukatin s'occupera des Bassins.

J.J. Leroy s'occupera de Sambreville.

Liège, Mouscron et Wemmel encore à décider.

Il est également décidé qu'en cas de nombre peu élevé dans l'un ou l'autre shift, les participants seront invités à changer de shift ou de centre.

Les huilages sont également décidés :

Bourbon Street pour tous, sauf sport

Turnpike (41 pieds) pour le sport

## 8. ADEPS – J.J. Leroy

J.J. Leroy résume la conversation téléphonique qu'il a eue avec Mme Bidaine et les exigences de l'ADEPS pour la présentation du dossier.

Parmi ces exigences :

- 1 secrétaire rémunéré par l'aile
  - rapport d'activité
  - défibrillateur obligatoire dans les centres où des championnats sont organisés
- Le dossier a été préparé en conséquence et est prêt à l'envoi.

## 9. Divers

F. Makukatin soulève une question quant aux contrôles des pistes et aux frais y afférents.

Il a dû faire certains déplacements avec un autre contrôleur et une fois sur place le nombre de pistes à contrôler était largement inférieur à celui demandé.

Il en est résulté un surplus de coût en ce qui concerne les frais de déplacements et demande l'accord du CA pour demander le remboursement à la Coupole. Le CA donne son accord.

Il propose, par ailleurs, que le règlement en ce qui concerne ces contrôles soit revu de manière à éviter les déplacements inutiles, entre autres.

Il propose également qu'une réunion de débriefing soit organisée à ce sujet.

Le Président signale que les certificats doivent être revus avant la signature et la remise aux centres.

La séance est levée à 14h15.